

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1439

Artikel: Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE

Première prêtresse catholique en Suisse

La première femme prêtre de Suisse, Denise Wyss, sera ordonnée dans l'Église catholique chrétienne le 19 février prochain à Soleure. En juin dernier le Synode catholique chrétien de Suisse, a voté par 90 voix contre 2 l'acceptation des femmes au sacerdoce. Quant aux représentants du Vatican, ils voient d'un mauvais œil qu'une Église qui se dit catholique accepte les femmes à titre de prêtresse.

Martina Hingis revendique l'égalité de salaire

La championne mondiale de tennis féminin, Martina Hingis, revendique l'égalité de traitement entre joueuses et joueurs. Dans une entrevue accordée au *South China Morning Post* lors d'un tournoi-exhibition à Hong Kong, elle a déclaré: «Nous méritons de gagner autant que les hommes. Or, nous recevons à peine la moitié». Avec quelques-unes de ses consœurs, dont notamment Mary Pierce, la Suissesse a même menacé de boycotter le circuit de la WTA. À l'heure actuelle dans la plupart des disciplines sportives, les femmes gagnent en moyenne 30 % de moins que leurs confrères. (amd)

Bureau fédéral de l'égalité

De mi-1996 à la fin 1998, le Bureau fédéral de l'égalité a soutenu 141 projets concernant le monde du travail pour un total de 8,6 millions de francs. Les bénéficiaires ont contribué pour leur part à raison de 8,9 millions. Le Bureau avait reçu 287 requêtes pour un total de 22 millions. Les 80 % des sommes allouées sont allées à des programmes d'encouragement, et 20 % ont été

destinées à des services de consultation concernant le monde du travail. Parmi les projets soumis, un tiers concernait le lieu du travail, les procédures non discriminatoires de recrutement du personnel et le harcèlement sexuel, un autre tiers portait sur la formation, et le troisième tiers visait des innovations facilitant aux femmes l'accès à la vie professionnelle.

CFF - TGV

La première femme à conduire une rame TGV est suisse. Il s'agit de Mme Maja Hansselmann qui est l'une des neuf conductrices de locomotives rattachées au dépôt de Zurich. Formée comme institutrice, elle est finalement entrée dans son nouveau métier en 1995. Deux ans plus tard, elle a gagné son titre de conductrice, deuxième parmi les cinq cent trente-neuf candidats. Elle conduit actuellement le TGV de Berne à Pontarlier, où elle est relayée par un collègue français, et après une heure et demie, elle ramène une rame à Berne. Bravo Mme Maja Hansselmann!

Petit conte de fée

En 1920, une jeune fille de Wädenswil, prénommée Hermine, faute de pouvoir faire des études, s'embarque à vingt ans pour le Japon, puis va à Londres, Barcelone et aboutit finalement sur la côte est des États-Unis. Elle y fait la connaissance d'un ingénieur suisse, qui travaille pour la NASA. Ils se marient en 1947. Elle s'occupe des deux enfants qu'il a d'un premier mariage et se met aussi à faire de la céramique et des tissages. Son mari meurt en 1986, et Hermine s'inscrit alors à l'université du Maryland à Washington. À 80 ans, elle obtient son BA (Bachelor of

Arts) en culture générale *cum laude*. Elle est morte en 1999 et a légué à sa commune d'origine une somme de 100 000 fr., qui doit faciliter une formation professionnelle ou universitaire à une jeune fille dépourvue de moyens. Wädenswil avait déjà reçu ces dernières années deux legs de 175 000 et 150 000 fr. dans le même but.

ZURICH

Jardinières d'enfants

À Zurich-Ville, neuf jardinières d'enfants et leur organisation professionnelle ont déposé une plainte pour discrimination, le salaire de ces enseignantes étant de 25 % inférieurs à celui des maîtresses primaires. Elles ont en fait un horaire moins chargé, mais cette réduction n'existe que pour elles et

pour l'enseignement ménager, deux secteurs nettement «féminins». Le tribunal administratif cantonal a admis que leur enseignement avait une moindre valeur (5 %), que la réduction d'horaire justifiait un abattement de 13 % et qu'il y avait donc un élément de discrimination évalué à 7 %. Le Tribunal a confirmé les principes de ce jugement, mais a évalué à 8,5-9 % l'élément discriminatoire de la réduction d'horaire. (pbs)

CANTON DE VAUD

Une présidente pour l'an 2000

Michelle Tauxe-Jan est présidente du législatif communal de Lausanne pour l'année qui vient de commencer. Socialiste, syndicaliste, militante féministe (Fédération romande des



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DE DROIT ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

d'histoire du droit et des institutions politiques

CHARGE: Il s'agit d'un poste à 75 %, comprenant des enseignements obligatoires et à option d'histoire des institutions politiques générales, suisses et genevoises, ainsi que d'histoire du droit privé.

TITRE EXIGÉ: doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 13 mars 2000 à l'Administrateur de la Faculté de droit, 40, Boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.